

## Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Le Président du conseil d'administration à

Représentants des personnels

Bordeaux, le 4 novembre 2019

DIR/GADS/SAJ-ID/PJ/AM/2019-109062 Affaire suivie par le Contrôleur Général Jean-Paul DECELLIERES

Madame, Monsieur,

Lors de nos rencontres à l'occasion de ma prise de fonction en qualité de président du conseil d'administration du SDIS de la Gironde, vous avez collectivement abordé la problématique des agressions de sapeurs-pompiers en opération.

Les chiffres de l'observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale sont venus corroborer vos remontées de terrain.

Je vous ai proposé une réflexion commune à l'ensemble des forces vives de notre établissement, afin de rechercher des solutions de nature à répondre aux difficultés des personnels confrontés à ces atteintes.

À cet effet, le Colonel Hors Classe Stéphane Barthe a été chargé de créer et d'animer un groupe de travail intégrant :

- les 8 Organisations syndicales représentatives des personnels de l'établissement,
- un représentant de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Gironde.
- un représentant de la Ligue Du Volontariat
- un représentant du CCDSPV
- l'équipe de direction,
- les chefs de groupements impactés par cette problématique (GOP, CTA-CODIS, GRH, GFOR, SSSM, GTL, GIT, GADS)

Quatre grandes thématiques ont été identifiées :

- Formation
- Matériel
- · Accompagnement des agents
- Information

Neuf réunions mensuelles thématiques ont été réalisées, de septembre 2018 à mai 2019. Deux réunions ont été consacrées à chacun des quatre sujets définis en réunion de mise en place, une première réunion d'échange libre et de partage d'expérience, suivie d'une réunion de synthèse et de proposition.

Pour chaque thématique le groupe a suivi le fil chronologique d'une opération, de la prise d'appel à la phase post-opérationnelle, afin de ne négliger aucun aspect.

Une vision partagée de la problématique et des solutions envisageables a permis de travailler dans un climat serein et constructif.

Lors de la réunion de présentation des résultats du 5 septembre 2019, je vous ai proposé les objectifs de délais de mise en place et de réalisation des différentes mesures (cf tableau de synthèse joint à la présente).

- · Formation:
- 1. Formations de sensibilisation à la détection précoce des situations à risque pour tous les agents opérationnels du SDIS (lors de la prise d'appel et sur les lieux de l'intervention).
- 2. Formations à l'évitement des situations (postures et dialogue), à l'exclusion formelle de toute formation à l'auto défense, pour tous les agents opérationnels du SDIS.
- Matériels :
- 3. Pose de film de protection sur les vitres latérales des véhicules pour éviter les projections de débris en cas de projectiles, pour tous les véhicules opérationnels.
- 4. Participation à l'expérimentation de caméras mobiles, à l'identique de la Police Nationale.
- Accompagnement des agents agressés
- 5. Redéfinition des procédures post-agression auprès des agents et de l'encadrement de proximité (accompagnement hiérarchique, médico-psychologique et juridique).
- 6. Prise en charge par le SDIS, sur demande des agents, de l'indemnisation des dommages et intérêts, dans le cas de l'insolvabilité de l'agresseur et sur la base des condamnations pénales (mécanisme de subrogation).
- Information ascendante, descendante, administrative et opérationnelle
- 7. Révision des procédures de remontée d'information opérationnelle.
- 8. Communication de statistiques dédiées mensuelles et annuelles.
- 9. Poursuite des échanges d'informations réguliers avec les forces de l'ordre sur les suites judiciaires des dépôts de plainte.

Certaines actions ont d'ores-et-déjà été engagées, sans attendre cette réunion de validation.

Certaines d'entre elles devant se réaliser progressivement et sur une longue période, je réunirai annuellement l'ensemble des acteurs pour effectuer un point d'avancement de chacune de ces mesures.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments dévoués pour la Gironde.

Le Président du conseil d'administration,

Jean-Luc GLEYZE